

# **Règlement du Jeu-Concours**

## **« Création d'étiquettes 65<sup>ème</sup> anniversaire du Pied de Cochon »**

### **ARTICLE 1 - OBJET**

La S.A.S AU PIED DE COCHON au capital de **7 640 000 euros €**, détenue par la PJB Holding, dont le siège social est situé au Carré Pleyel - Immeuble Thalie – 5, rue Pleyel, 93200 Saint-Denis, organise un Jeu-Concours gratuit sans obligation d'achat, du 15 novembre au 9 décembre 2012 jusqu'à minuit.

La participation au Jeu-Concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité (le "**Règlement**"), des règles de déontologie, ainsi que des lois, règlements et autres textes applicables en France.

### **ARTICLE 2 - MODALITES DE PARTICIPATION**

Pour participer, le joueur doit créer sa propre étiquette de vin à partir du gabarit mis à sa disposition (Cfr. Annexe 3 – Support pour créer votre propre étiquette de vin). Les personnalisations qui seront créées à partir de tout autre document personnel ne pourront être acceptées. Pour valider sa participation, le joueur doit également dûment compléter le bulletin jeu en fournissant un certain nombre d'informations le concernant (civilité, nom, prénom et adresse e-mail). Ce Jeu-Concours sans obligation d'achat est ouvert à toute personne physique, majeure, à raison d'une seule participation par personne (même nom et même adresse).

Ne peuvent cependant participer au Jeu-Concours les personnes ne répondant pas aux conditions susvisées ainsi que :

- les mandataires sociaux et employés de la PJB Holding, de toute société qu'elle contrôle, qui la contrôle ou sous contrôle commun avec elle (Cfr. Annexe 2 – Liste des restaurants détenus par la PJB Holding) ;
- les personnes ayant collaborées à l'organisation du Jeu-Concours.

Pour s'inscrire, les Joueurs doivent retirer le document leur permettant de créer leur propre étiquette de vin et compléter le bulletin de participation disponible au sein du restaurant participant dans la plage d'ouverture ou sur simple demande, par courrier, accompagnée de ses coordonnées complètes avant le 30 novembre 2012 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse de l'organisateur : PJB Holding - Service Communication – Jeu-Concours «Création d'étiquettes 65ème anniversaire du Pied de Cochon» – Carré Pleyel - Immeuble Thalie – 5, rue Pleyel - 93200 Saint-Denis. Les joueurs peuvent également obtenir le remboursement des frais d'affranchissements de demande de règlement ou de bulletin de participation auprès de la société organisatrice. Le remboursement sera effectué uniquement par timbre postal au tarif lent en vigueur.

L'étiquette personnalisée créée et le bulletin de participation doivent être dûment complétés et déposés au sein de l'établissement participant dans l'urne prévue à cet effet ou envoyées au siège de la société organisatrice à l'adresse suivante : PJB Holding - Service Communication – Jeu-Concours « Création d'étiquettes 65ème anniversaire du Pied de Cochon» - Carré Pleyel - Immeuble Thalie – 5, rue Pleyel, 93200 Saint-Denis

Tout bulletin de participation rempli en plusieurs exemplaires et / ou dont une ou des mentions requises serai(en)t inexacte(s) ne sera pas pris en compte et entraînera, automatiquement et de plein droit, la nullité de la participation du Joueur au Jeu-Concours.

Les informations fournies par le Joueur ne doivent concerner que ce dernier et, en aucun cas, le Joueur ne peut remplir un bulletin de participation pour le compte d'une tierce personne.

La clôture des participations au tirage au sort aura lieu le 7 décembre 2012 à minuit.

En adressant AU PIED DE COCHON une étiquette, le participant au Jeu autorise AU PIED DE COCHON à sa diffusion à l'occasion et dans le cadre du Jeu et de la célébration de l'anniversaire d' AU PIED DE COCHON et de leur promotion, et à la suite de l'organisation du Jeu et de la célébration de l'anniversaire de AU PIED DE COCHON jusqu'au 31 décembre 2012, sur le site Internet de AU PIED DE COCHON, et sur des supports de communication numérique ou sur papier (articles de presse, cartes postales, catalogues, posters), et ce sans rétribution aucune sous quelque forme que ce soit. Toute autre utilisation des étiquettes sera signalée à son auteur qui sera libre de donner ou non son accord pour leur utilisation. Les étiquettes ne donneront pas lieu à un usage commercial direct (vente à des tiers) par AU PIED DE COCHON.

### **ARTICLE 3 - DETERMINATION DU GAGNANT**

Les gagnants seront désignés par un **jury composé de 6 personnes**, composé de collaborateurs internes à la structure organisatrice et également de personnes externes. Le jury se réunira au plus tard la troisième semaine de décembre 2012 au sein du restaurant et rentrera ensuite en contact avec la SCP DARRICAU PECASTAING, Huissiers de Justice à PARIS pour l'informer de la liste des gagnants.

L'information des gagnants sera assurée comme suit :

- Tout gagnant d'un Lot sera averti, personnellement, des modalités auxquelles il devra se conformer pour bénéficier de la remise de son prix, par courrier électronique ou le cas échéant par courrier postale à l'adresse personnelle qu'il a mentionnée lors de son inscription et mise à jour postérieurement, le cas échéant.

- Afin de bénéficier de son lot, le Joueur doit indiquer ses coordonnées complètes au moment de son inscription sur le bulletin de participation. Le Joueur doit impérativement fournir ses coordonnées exactes.

## **ARTICLE 4- ATTRIBUTION DES LOTS**

La brasserie Au Pied de Cochon met en jeu un certain nombre de lots dont voici le détail :

### **1<sup>er</sup> gagnant :**

-1 séjour pour 4 personnes composé d'une nuit en chambre supérieure à l'hôtel Les Maritones (2 chambres supérieures d'une valeur de 350€), situé à Romanèche-Thorins (71570). Le petit-déjeuner et le dîner sont inclus pour 4 convives dans la limite de 200 € TTC pour le repas du soir. Toute consommation au-delà de ce forfait sera à régler directement par le bénéficiaire.

- Le transport Aller/Retour en TGV 1<sup>ère</sup> classe (Paris - Macon Loche) pour 4 personnes. Le départ se fera uniquement depuis Paris Gare de Lyon.  
Valeur totale : 928€

La réservation pour le séjour (hébergement et transport) sera à effectuer directement auprès de l'agence Terres d'Alsace, 7, place des Halles, 67000 Strasbourg (M. Aloyse SCHILT Tél. : 03 88 23 76 76). C'est uniquement auprès de cette agence que le gagnant pourra réserver son séjour. Pour ce faire, il devra être muni impérativement de son bon de réservation, qui lui aura été transmis dans le courrier lui notifiant son gain.

Si le gagnant souhaitait prolonger son voyage ou prendre un hébergement avec un prix supérieur au budget consenti dans le cadre de ce Jeu-Concours, les frais supplémentaires seront à sa charge et ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'organisateur. Les dépenses personnelles, transports et extras en général, non expressément compris dans les lots ci-dessus, restent à la charge exclusive du gagnant.

-4 entrées d'une valeur de 76€ pour visiter le Hameau Duboeuf (Premier oenoparc), situé 796, Route de la Gare à Romanèche-Thorins- (71570).

-1 carton de 6 bouteilles de Beaujolais Nouveau arborant l'étiquette créée par le gagnant lui-même. Cette dotation s'élève à 50,40€.

Pour retirer ses bouteilles personnalisées, le gagnant devra se rendre directement au sein du restaurant (Au Pied de Cochon, 6 rue Coquillères Paris 1er). Aucun envoi postal ne sera pris en charge par l'organisateur.

Au total, cette dotation s'élève à 2158.40€ TTC.

### **2<sup>ème</sup> gagnant :**

-1 carton de 12 bouteilles de Beaujolais Nouveau arborant l'étiquette créée par le gagnant lui-même. Cette dotation s'élève à 100.80€.

Pour retirer ses bouteilles personnalisées, le gagnant devra se rendre directement au sein du restaurant (Au Pied de Cochon, 6 rue Coquillères Paris 1er). Aucun envoi postal ne sera pris en charge par l'organisateur.

-2 entrées d'une valeur de 38€ pour visiter le Hameau Duboeuf (Premier oenoparc), situé 796, Route de la Gare à Romanèche-Thorins- (71570). Le prix du transport n'est pas compris.

-1 bon cadeau restaurant pour 2 personnes d'une valeur de 100 € TTC pour découvrir la brasserie Au Pied de Cochon.

Au total, cette dotation s'élève à 238.80€ TTC.

### **3ème gagnant :**

-1 carton de 6 bouteilles de Beaujolais Nouveau arborant l'étiquette créée par le gagnant lui-même. Cette dotation s'élève à 50.40€.

Pour retirer ses bouteilles personnalisées, le gagnant devra se rendre directement au sein du restaurant (Au Pied de Cochon, 6 rue Coquillères Paris 1er). Aucun envoi postal ne sera pris en charge par l'organisateur.

-2 entrées d'une valeur de 38€ pour visiter le Hameau Duboeuf (Premier oenoparc), situé 796, Route de la Gare à Romanèche-Thorins- (71570). Le prix du transport n'est pas compris.

-1 bon cadeau restaurant pour 2 personnes d'une valeur de 100 € TTC pour découvrir la brasserie Au Pied de Cochon.

Au total, cette dotation s'élève à 188.40€ TTC.

### **Du 4è au 13è gagnant :**

-2 entrées d'une valeur de 38€ pour visiter le Hameau Duboeuf (Premier oenoparc), situé 796, Route de la Gare à Romanèche-Thorins- (71570). Le prix du transport n'est pas compris.

Cette dotation s'élève au total à 380€

Au total, les dotations s'élèvent à 2965.60€ TTC.

Les étiquettes promues ne seront en aucun cas utilisées à titre commercial. L'utilisation se restreint exclusivement à la sphère privée.

## **ARTICLE 5 - LIMITATION DE RESPONSABILITE**

La S.A.S AU PIED DE COHCON ne saurait en aucune circonstance être tenue responsable, sans que cette liste soit limitative :

- de la perte de tout courrier papier et, plus généralement, de la perte de toute donnée ;
- des problèmes d'acheminement / d'expédition du lot ;

La responsabilité de La S.A.S AU PIED DE COHCON ne saurait être encourue, d'une façon générale, en cas de force majeure ou cas fortuit indépendant de sa volonté.

## **ARTICLE 6- DONNEES PERSONNELLES**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, tout participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données le concernant et peut s'opposer au traitement informatique de ces informations en écrivant à l'adresse suivante : PJB Holding - Service Communication - Jeu-Concours « Création d'étiquettes 65ème anniversaire du Pied de Cochon » - Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel - 93200 Saint-Denis.

## **ARTICLE 7 - MODIFICATIONS**

Le Règlement s'applique à tout Joueur qui participe au Jeu-Concours en complétant un bulletin de participation.

La S.A.S AU PIED DE COHCON se réserve le droit pour quelque raison que ce soit, de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler ce Règlement, à tout moment, sans préavis ni obligation de motiver sa décision et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait. Il est précisé que dans une telle hypothèse la (les) dotations pourront être ramenées au prorata de la nouvelle durée du Règlement concerné. Aucun dédommagement ne pourra être demandé par les participants.

Toute modification du Règlement donnera lieu à un nouveau dépôt chez Maître Hélène PECASTAING, et tout Joueur sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu. Tout Joueur refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu.

La S.A.S AU PIED DE COHCON se réserve la possibilité de remplacer le lot par des produits de valeur égale ou supérieure en cas d'indisponibilité desdits lots, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard. De plus, si les

lots ne pouvaient être attribués par La S.A.S AU PIED DE COHCON pour des raisons indépendantes de sa volonté, aucunes contreparties financières et/ou équivalentes financier ne pourront être réclamées.

La S.A.S AU PIED DE COHCON se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire. Elle ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des Joueurs du fait des fraudes éventuellement commises.

## **ARTICLE 8 - UNICITE DU JEU - LOIS APPLICABLES**

Le présent règlement est régi par la loi française.

## **ARTICLE 9 - INTERPRETATION**

Toute question d'application ou d'interprétation du Règlement, ou toute question imprévue qui viendrait à se poser, sera tranchée souverainement, selon la nature de la question, par La S.A.S AU PIED DE COHCON dans le respect de la législation française.

## **ARTICLE 10 - DEPOT ET CONSULTATION DU REGLEMENT**

Le présent règlement est déposé à la SCP DARRICAU PECASTAING, Huissiers de Justice associés, 4 place Constantin Pecqueur, 75 018 Paris. Le règlement est consultable sur le site Internet de l'étude <http://www.etude-dp.fr> dans la rubrique jeux-concours puis Consulter les règlements de jeux-concours.

Le Règlement complet du Jeu-Concours est disponible également dans l'ensemble des établissements participants. Il sera également adressé, à titre gratuit, à toute personne, sur simple demande adressée à : PJB Holding - Service Communication – Jeu-Concours « Création d'étiquettes 65ème anniversaire du Pied de Cochon » - Carré Pleyel - Immeuble Thalie – 5, rue Pleyel, 93200 Saint-Denis

Les frais de demande de bulletin et de règlement seront remboursés sur simple demande par timbre poste au tarif lent en vigueur.

Il ne sera répondu à aucune autre demande écrite ou orale concernant le Jeu-Concours.

Annexe 1 - Adresses du restaurant participant :

Resautant Au Pied de Cochon - 6 Rue Coquillière 75001 Paris

Annexe 2 – Liste des restaurants détenus par la PJB Holding :

<b>Liste des restaurants Groupe Les Frères Blanc</b>		
<b>Dénomination Juridique</b>	<b>Dénomination Commerciale</b>	<b>Adresses</b>
SAS AU PIED DE COCHON	AU PIED DE COCHON	6, Rue Coquillère 75001 PARIS
SAS 4 BD DES CAPUCINES	LE GRAND CAFE	4, Bd des Capucines 75009 PARIS
SAS 39 CHAMPS ELYSEES	L'ALSACE	39, Av des Champs Elysées 75008 PARIS
SAS CHARLOT LE ROI DES COQUILLAGES	CHARLOT	81, Bd de Clichy 75009 PARIS
SAS LA FERMETTE MARBEUF	LA FERMETTE MARBEUF	5, Rue Marbeuf 75008 PARIS
SAS 13 COMEDIE	LE PROCOPE	13, Rue de L'Ancienne Comédie 75006 PARIS
SAS BRASSERIE LA LORRAINE	LA LORRAINE	2, Pl. des Ternes 75008 PARIS
SAS LE PETIT ZINC	LE PETIT ZINC	11, Rue St Benoit 75006 PARIS

<b>SAS CHEZ JENNY</b>	<b>CHEZ JENNY</b>	<b>39, Bd du Temple 75003 PARIS</b>
<b>SNC 91 GOUVION ST CYR</b>	<b>LE SUD</b>	<b>91, Bd Gouvion Saint-Cyr 75017 PARIS</b>
<b>SAS BIRKA</b>	<b>COPENHAGUE - FLORA DANIKA BUTIK DANIKA</b>	<b>142, Av. des Champs-Élysées 75008 PARIS</b>
<b>SARL LA BRASSERIE DE LA MER</b>	<b>LA LORRAINE</b>	<b>7, Pl. d'Armes 1136 LUXEMBOURG</b>
<b>SA SEBA</b>	<b>BAR ANDRE</b>	<b>5, Rue St Jean du Pérot 17 000 LA ROCHELLE</b>
<b>SA 24 Italiens</b>	<b>Grand B</b>	<b>24, Bd des Italiens 75009 PARIS</b>
<b>SAS CHEZ CLEMENT OPERA</b>	<b>Chez Clément OPERA</b>	<b>17 Bd des Capucines 75002 PARIS</b>
<b>SAS CHEZ CLEMENT MAILLOT</b>	<b>Chez Clément MAILLOT</b>	<b>99 Bd Gouvion St Cyr 75017 PARIS</b>
<b>SAS CHEZ CLEMENT ELYSEES</b>	<b>Chez Clément ELYSEES</b>	<b>123 Av. des Champs-Élysées 75008 PARIS</b>
<b>SAS CHEZ CLEMENT VERSAILLES</b>	<b>Chez Clément VERSAILLES</b>	<b>407 Rue de Vaugirard 75015 PARIS</b>
<b>SAS CHEZ CLEMENT MONTPARNASSE</b>	<b>Chez Clément MONTPARNASSE</b>	<b>106 Bd Montparnasse 75014 PARIS</b>
<b>SAS CHEZ CLEMENT WAGRAM</b>	<b>Chez Clément WAGRAM</b>	<b>47 Av. de Wagram 75017 PARIS</b>
<b>SAS CHEZ CLEMENT BASTILLE</b>	<b>Chez Clément BASTILLE</b>	<b>21 Bd Beaumarchais 75004 PARIS</b>
<b>SAS CHEZ CLEMENT BOULOGNE</b>	<b>Chez Clément BOULOGNE</b>	<b>98 Av. Edouard Vaillant 92100 BOULOGNE</b>
<b>SAS CHEZ CLEMENT BOUGIVAL</b>	<b>Chez Clément BOUGIVAL</b>	<b>15 bis Quai Rennequin Sualem 78380 BOUGIVAL</b>
<b>SAS CHEZ CLEMENT ST MICHEL</b>	<b>Chez Clément SAINT-MICHEL</b>	<b>9 Pl. St-André-Des-Arts 75006 PARIS</b>
<b>SAS CHEZ CLEMENT PETIT CLAMART</b>	<b>Chez Clément PETIT CLAMART</b>	<b>1, Av. du Général Eisenhower 92140 PETIT CLAMART</b>
<b>SA PJB HOLDING / FINANCIERE FRERES BLANC</b>	<b>PJB HOLDING / FINANCIERE FRERES BLANC</b>	<b>5 Rue Pleyel Carré Pleyel Imm. Thalie 93200 SAINT-DENIS</b>

Annexe 3 – Support pour créer votre propre étiquette de vin :  
(À intégrer une fois le support finalisé)